



SYNDICAT FORCE OUVRIERE
des personnels du Département
du HAUT-RHIN



Colmar, le 19 juin 2015

COMMUNIQUE

**Relatif à la dégradation des conditions de travail dans le secteur médico-social
suite à la réorganisation de la DASP et de la PMI**

Au cours des dernières semaines, le syndicat Force Ouvrière des personnels du Département du Haut-Rhin a tenu plusieurs réunions mensuelles d'information syndicale à la demande de nombreux agents d'Espaces Solidarité.

Au cours de ces rencontres, ceux-ci nous ont largement fait part de leurs difficultés consécutives à la réorganisation de la Direction de l'Action Sociale de Proximité (DASP) qui s'est accompagnée d'un alourdissement des missions. Se sont en effet ajoutés aux tâches quotidiennes :

- la contractualisation accrue des contrats d'engagement réciproque et des accompagnements GLO
- les visites obligatoires à domicile dans le cadre des concours à la force publique (visites bien souvent seules du travailleur social avec les risques que cela comporte)
- la prise en charge du public de plus de 60 ans non retraité
- la territorialisation des mesures d'accompagnement social personnalisée (MASP)
- le remplacement de plus en plus fréquent des secrétaires par les travailleurs médico-sociaux en dépit de leur statut.

Sans compter, l'Action Sociale de Terrain (AST), la chaîne des responsabilités professionnelles dans le traitement des situations de protection de l'enfance, l'inadaptation des moyens humains (postes de secrétaires et de travailleurs médico-sociaux insuffisants), l'accélération de la disparition des bureaux individuels, la remise en cause des plannings de congés, des temps partiels, le positionnement des chefs de services peu clairs à l'égard des adjoints et des équipes ...

Et pendant ce temps, au 2ème étage de Messimy et de la Préfecture, on se demande ce que peuvent bien faire les agents de leur journée de travail...

Notre organisation syndicale s'inquiète et dénonce d'ores et déjà les répercussions que cela engendre sur les personnels de plus en plus confrontés à la pression et aux risques psycho-sociaux. Il n'est pas tolérable de demander aux agents de gérer la pénurie au motif d'une prétendue solidarité d'équipe, et d'accepter des missions supplémentaires au motif qu'elles relèvent du "cœur de métier". Il n'est pas plus acceptable que les agents puissent ressentir de la culpabilité du fait d'organisations de service défaillantes.

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@focg68.fr

Dans ces conditions et afin de manifester votre désaccord avec la politique d'austérité et de rigueur que vous subissez et qui conduisent à une dégradation sans précédent de vos conditions de travail et du service public, nous appelons TOUS les agents du secteur social et médico-social, à cesser conjointement le travail :

Le jeudi 25 juin prochain à minima de 16h à 17h

Cher(e) collègue, il est primordial d'envoyer un signal fort à notre administration et à nos élus. Cette journée de grève doit être un réel succès pour la défense des intérêts des travailleurs du secteur social et médico-social !

Les travailleurs médico-sociaux sont en colère. Alors manifestez-la !

Amitiés syndicales.

Le Bureau Syndical

Pour mémoire, retenue de salaire pour grève :

- 1 journée : 1/30ème de salaire
- ½ journée : 1/60ème
- 1h : 1/151,67ème

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@focg68.fr**